ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 20 et 27 juin 2021

Les 20 et 27 juin 2021 venez voter pour les conseillers départementaux et régionaux

Rappel:

Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la région, les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton.

Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de 6 ans. Ils sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

Les conseillers départementaux sont élus pour une durée de 6 ans. Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour cette élection, chaque électeur peut être détenteur de deux pouvoirs. Plus d'informations dans les liens utiles.

NOUS RECHERCHONS DES BENEVOLES POUR TENIR LES BUREAUX DE VOTES

=> APPELEZ AU 01 60 59 18 00

Infos pratiques

Liens utiles
Site du Ministère de l'Intérieur
Contact

Accueil de la mairie: 01 60 59 18 00